

jour-là. Beaucoup cependant ont regretté qu'on n'ait pas conservé l'usage des pains bénits de dévotion, comme souvenir, à certaines fêtes, comme à la St-Jean-Baptiste et aux fêtes des corps de métier.

J'ai dit tantôt qu'ordinairement on donnait *quinze sous* à l'offrande : dans quelques paroisses, on fixait cette petite pièce de monnaie dans le cierge même amolli par la chaleur. C'était plus apparent, la gloriolo s'en mêlant, on mettait souvent un *trente sous* et quelquefois même un *écu*.

Aussitôt que le *Credo* était entonné le bedeau, ou son assistant, sortait de la sacristie avec son panier rempli de gros et de petits morceaux. Les gros morceaux étaient pour le seigneur, les marguilliers de l'œuvre, le premier capitaine, les parents et les amis à qui on voulait faire honneur ; et les petits morceaux, de la grosseur d'une bouchée environ, pour les autres assistants.

Souvent, avant cette distribution générale, et lorsqu'il y avait un pain bénit de première classe, le bedeau commençait par passer avec un panier rempli de cousins et d'étoiles qu'il distribuait ici et là, à la grande préoccupation et à la grande curiosité de tous, et aussi, bien souvent, au grand mécontentement de ceux qui s'attendaient à en recevoir, à qui on n'en donnait pas. On faisait le signe de la croix avec le petit morceau que chacun prenait au panier que le bedeau passait de banc en banc, et on avait un si grand resp et pour ce pain bénit que quelquefois on voyait des bons paroissiens faire le signe de la croix avec le cousin qu'ils avaient en main.

On conçoit facilement quelles distractions et quels sujets de mécontentement devait donner cette distribution dans l'église de gros morceaux, d'étoiles et de cousins, à la vue de tout le monde : aussi pour obvier, au moins en partie, à ces inconvénients, on défendit dans plusieurs paroisses de faire cette distribution dans l'église. Elle se fit alors à domicile, avec beaucoup plus de difficultés, il est vrai, mais avec moins de danger de déplaire et de créer des jalousies.

La distribution du pain bénit dans le chœur se faisait par le cérémoniaire et c'était toujours, pour les chantres, des gros morceaux placés dans une corbeille.

Le chanteau était un morceau des galettes, plus gros que les gros morceaux mêmes, que le bedeau donnait à celui qui devait rendre le pain bénit le dimanche suivant, lorsqu'il était dans son banc ; mais s'il n'était pas présent à l'église, on le lui envoyait à sa demeure.